

Contrôle général économique et financier

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS

Arrêté du 19 décembre 2018 portant affectation à la mission fonctionnelle « contrôle » du contrôle général économique et financier

Le ministre de l'économie et des finances et le ministre de l'action et des comptes publics,
Vu le décret n° 2005-436 du 9 mai 2005 modifié portant statut particulier du corps du contrôle général économique et financier, notamment son article 1^{er} ;
Vu le décret n° 2017-510 du 7 avril 2017 relatif au contrôle général économique et financier ;
Vu l'arrêté du 7 avril 2017 relatif à l'organisation générale et au fonctionnement du contrôle général économique et financier, notamment son article 4 ;
Vu l'arrêté du 23 novembre 2009 portant création de la mission fonctionnelle « contrôle » du service du contrôle général économique et financier ;
Vu l'arrêté du 9 mai 1994 portant création d'une mission de contrôle recherche appliquée et promotion de la qualité ;
Vu l'arrêté du 26 octobre 2018 portant nomination, notamment, de M. Pascal CHEVREMONT dans le corps du contrôle général économique et financier,

Arrêtent :

Article 1^{er}

M. Pascal CHEVREMONT, contrôleur général de 2^e classe, est affecté à la mission fonctionnelle « Contrôle » du contrôle général économique et financier, à compter du 1^{er} janvier 2019. Dans ce cadre, il est désigné « référent qualité et contrôle interne » en matière de contrôle des organismes relevant du Contrôle général économique et financier.

Article 2

A compter de la même date, M. CHEVREMONT est mis à disposition à temps partiel de la mission « Recherche appliquée et promotion de la qualité », afin d'assurer le contrôle sur un organisme relevant de la compétence de cette mission.

Article 3

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale du ministère de l'économie et des finances et du ministère de l'action et des comptes publics.

Fait le 19 décembre 2018.

Pour les ministres et par délégation :
La cheffe du contrôle général économique et financier,
HÉLÈNE CROCQUEVIELLE